

Licenciements à “L’Avenir”: le gouvernement wallon reste très discret

- Le gouvernement wallon ne s’est pas exprimé sur les licenciements aux Éditions de L’Avenir.
- La rédaction évoque des licenciements ciblés et donne des arguments.
- Jos Donvil, l’administrateur-délégué de “L’Avenir”, est scandalisé par le blocage actuel.

Il y a quelques mois encore, le monde politique wallon se levait presque comme un seul homme pour dénoncer la situation de la rédaction du quotidien *L’Avenir* face à son actionnaire unique, la SA Nethys. Il y a eu aussi cette commission du Parlement wallon, des réactions qui suivaient des commissions conjointes du Parlement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur l’avenir de la presse en général et de *L’Avenir* en particulier. Il y a eu aussi cette commission d’enquête consacrée à Publifin/Nethys qui fit bondir le monde politique wallon et qui accoucha de recommandations fortes. Il y a quelques semaines encore, des membres du gouvernement wallon dont le ministre-Président, Willy Borsus (MR), s’indignaient de la perspective de licencier des journalistes de *L’Avenir* parce qu’ils auraient déplu à l’actionnaire.

Une liste noire ?

Lundi, pourtant, la direction de *L’Avenir* annonçait trois licenciements secs. La rédaction a décidé, à une très large majorité, de faire grève. Pourquoi ? Parce que les personnes choisies, du moins deux d’entre elles, sont considérées par leurs collègues comme étant victimes d’un règlement de comptes de la direction. La rédaction demande la réintégration des trois personnes licenciées et le départ du directeur des rédactions, Philippe Lawson.

Le monde politique s’indigne-t-il encore ? Certains en tout cas ont répondu à nos questions. Mais, du côté du gouvernement wallon on se tait. Un pouvoir de tutelle peut être exercé de manière forte, en envoyant un commissaire spécial chez Publifin – l’intercommunale qui détient 100% de Nethys – qui prendrait la main dans la direction de l’intercommunale et *in fine* des filiales. Pour l’heure, sur cette solution, le gouvernement reste prudent et ne veut pas en dire plus. Du côté des fédérations liégeoises du PS et du MR, en majorité à la Ville et à la province de Liège – et actionnaires principales chez Publifin – on reste aussi très discret.

Le chef de groupe CDH au Parlement wallon, Dimitri Fourny, rappelle que le ministre francophone des médias, Jean-Claude Marcourt (PS), avait pourtant précisé le 5 février qu’il ne devrait pas avoir de licenciements secs. Le député CDH se demande aussi ce que font les actionnaires majoritaires de Publifin (le PS et le MR de la province de Liège). Enfin, il rappelle qu’il réclame depuis de nombreux mois que les éditions de *L’Avenir* doivent être sorties du giron de Nethys. “*Pourquoi n’est-ce pas encore fait ?*”

Reprise des négociations jeudi

Stéphane Hazée, chef de groupe Écolo au Parlement wallon, se pose les mêmes questions. “*À l’exception de la sortie de Resa, le gouvernement wallon n’est nulle part dans les recommandations de la commission d’enquête qui visent Nethys. Pour le reste c’est inadmissible d’avoir la confirmation qu’il y avait bel et bien une liste noire de journalistes. Une telle attitude de la part d’une entreprise qui appartient encore à la collectivité est scandaleuse. J’espère que cette décision sera cassée et que le gouvernement wallon agira enfin.*”

Côté socialiste, Pierre-Yves Dergagne, de l’étranger, demande que la ministre Valérie De Bue (MR) exerce enfin son pouvoir de tutelle à l’égard de Publifin/Nethys. Patrick Prévot, député PS et ancien membre de la commission d’enquête trouve la décision de Nethys par rapport aux journalistes licenciés, “*hallucinante et intolérable. Ces gens ont juste fait leur boulot de journalistes. Le fait que le gouvernement wallon ne réagisse pas pose question.*” Enfin, chez les libéraux, le chef de groupe MR, Jean-Paul Wahl, considère que “*s’il y a une liste noire c’est très désagréable. Il faudra des explications à la Fédération Wallonie-Bruxelles et sans doute au Parlement wallon. Parce que si c’est une question qui touche à la liberté de la presse, c’est le ministre Marcourt qui est compétent.*”

Les négociations entre les syndicats et la direction reprendront jeudi, a indiqué le Setca, mardi soir. L’assemblée générale qui devait être tenue mercredi par les organisations syndicales a été annulée.

Stéphane Tassin

Réaction des journalistes

“La direction est hors de toute réalité”

Grève. La société des rédacteurs de *L'Avenir* organisait mardi après-midi à Namur une conférence de presse. Il s'agissait d'expliquer les raisons de leur action de grève. Pour eux, “la direction est hors de toute réalité” en procédant à trois licenciements secs tout en prônant “l'écoute, le dialogue et la paix sociale”. Ils se disent outrés par “la brutalité des licenciements”. Trois licenciements qui seraient clairement “ciblés”. “La direction prétend que les licenciements découlent de motifs organisationnels. Il s'agirait de suppressions de fonction, peu importe le nom qui y est accolé. La réalité est tout autre quand on prend la peine de se pencher sur leur CV.” Yves Raisière, le chef du service “infogé”, “était responsable des pages dans lesquelles sont parus les articles sur l'affaire

Publifin et sur notre propre conflit social, pages dont vous devinez à quel point elles ont pu déplaire à d'aucuns. Son licenciement est intervenu alors que des alternatives étaient possibles et que l'intéressé était ouvert à changer de poste”. Dominique Vellande, le journaliste licencié, “a aussi couvert une partie de l'affaire Publifin. Lors de son entretien de licenciement, il a demandé le motif de son licenciement. Le directeur des rédactions a répondu qu'on ne ferait plus d'enquêtes dans le journal. Ce à quoi il a répondu fort justement qu'il n'exerçait plus cette fonction”. Enfin, le troisième licenciement concerne Cédric Rosembaum, community manager de *L'Avenir* et à Moustique, “il a été amené à mettre toute l'actualité relative à l'affaire Publifin et à notre conflit social sur les réseaux sociaux, sous la supervision de ses supérieurs. Vous comprendrez facilement que son poste est extrêmement délicat et visible. Il avait reçu récemment une évaluation positive de son travail, tant pour *L'Avenir* que pour Moustique”. **S.Ta.**

“Certains ont décidé de bloquer toute relance du journal”

Entretien Pierre-François Lovens

Jos Donvil, administrateur-délégué de Voo et des Éditions de l'Avenir au sein du groupe Nethys, sort de son silence alors que *L'Avenir* ne paraîtra pas, ce mercredi, pour le deuxième jour consécutif.

Quelle lecture faites-vous du nouveau blocage intervenu, lundi, au sein des Éditions de l'Avenir? On pensait que la paix sociale était revenue suite à l'accord conclu le 17 février avec la société des rédacteurs (SDR) du journal et l'Association des journalistes professionnels (AJP).

Honnêtement, je ne comprends pas ce blocage. On avait d'abord conclu un accord avec les syndicats. Ensuite, à la demande des journalistes, on a négocié un accord supplémentaire en acceptant la lecture que l'AJP faisait de certaines dispositions de l'accord initial. On avait notamment convenu qu'en plus des départs volontaires, on ne procéderait qu'à quatre licenciements maximum et qu'en échange, on aurait une paix sociale. Or que constate-t-on? Nous avons pris la décision de nous séparer de 2,8 équivalents temps plein, c'est-à-dire moins que ce qui était prévu, mais que, du côté de l'AJP, ils sont incapables de respecter leur signature.

Sauf que l'AJP vous accuse d'avoir ciblé les trois personnes licenciées, avec une volonté d'écarter des personnes jugées trop actives dans le mouvement de contestation actuel.

Vous savez, j'aurais pu licencier n'importe quelle personne au sein de la rédaction, on m'aurait de toute façon reproché de cibler les licenciements. C'est le seul argument qu'a encore l'AJP pour taper sur la direction. Si on avait licencié une seule personne, ils auraient encore parlé de liste noire! Cette liste n'existe pas. Les licenciements décidés l'ont été en fonction de la nouvelle structure d'organisation. Mais il faut croire que certains ont décidé de bloquer toute relance du journal. C'est regrettable. Une fois encore, j'invite les gens à tourner la page et à se mettre autour de la table pour construire le futur.

Le fait de licencier le responsable des pages nationales –et de supprimer son poste– n'est tout de même pas neutre. C'est un poste clé au sein de la rédaction, non?

On a mis en place une nouvelle structure où cette responsabilité va être prise en charge par plusieurs personnes, avec aussi un nouveau rédacteur en chef adjoint. Ce serait tout de même dommage de concevoir une structure en fonction d'une seule personne, non?

Vous n'avez pas licencié un journaliste trop contestataire à vos yeux?

Contestataire de quoi?

D'avoir, par exemple, participé à la publication, le mois dernier, de quatre pages très critiques sur la gestion de “L'Avenir” depuis que le groupe Nethys en a pris le contrôle.

Je pourrais vous donner les noms de personnes ayant écrit des articles très critiques envers Nethys et qui sont toujours là. C'est un faux argument.

Et le fait de communiquer ces licenciements en période de congé, c'est le fruit du hasard?

En fonction du dernier accord conclu avec l'AJP et, ensuite, des discussions sur la nouvelle structure, on n'aurait pas pu le faire plus tôt. C'est aussi simple que ça.

La SDR et l'AJP demandent le départ de Philippe Lawson, directeur des rédactions, pour rupture de confiance.

C'est un scandale! Faut-il rappeler que Philippe Lawson a pris ses fonctions dans un contexte très difficile. Nous étions en train de préparer le plan de redéploiement. Pour lui, c'était un nouveau job. Il fallait, à tout le moins, lui donner le temps de l'apprendre. Mais la rédaction ne lui a pas donné ce temps. C'est très dommage.

Contre vents et marées, vous lui maintenez toute votre confiance?

Évidemment. Pourquoi devrais-je lui retirer cette confiance?

Comment allez-vous faire pour sortir de la crise actuelle?

J'aimerais bien qu'on arrête toutes les spéculations autour de Nethys (portage ou pas, etc.) et qu'on se préoccupe d'une seule chose: le futur. *L'Avenir* est un journal de qualité unique en Wallonie, dont je suis fier d'être le CEO. Faisons en sorte de le conserver et de lui donner un futur.

“C'est un scandale!”

Jos Donvil

C'est la réponse de l'administrateur-délégué de Voo et des Éditions de l'Avenir à la demande, faite par l'assemblée du personnel, de voir Philippe Lawson quitter son poste de directeur des rédactions.